

## A TOUS LES CLUBS Aux C.D.V.

MV/FM/JG Brest, le 12 Octobre 2011

**Ref. Procédure simplifiée de déclaration de compétitions au calendrier fédéral 2012  
Transmission des résultats des régates à la FFVoile**

Cher(e) Ami(e),

L'organisation de compétitions de voile constitue l'un des principaux maillons de la pratique sportive. La déclaration au calendrier FFVoile **de tous les niveaux de compétitions** (grades W, 1, 2, 3, 4 et 5A-B-C) possède un caractère règlementaire. Pour toutes questions, le dossier complet de procédure du calendrier fédéral 2012 est disponible sur le site web de la FFVoile à l'adresse suivante :

[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/procedure\\_calendrier.asp](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/procedure_calendrier.asp).

Comme les années précédentes, **la Ligue Bretagne de Voile demande à tous les clubs bretons de saisir eux-mêmes, sur le site web de la FFVoile, les déclarations de régates** qu'ils organisent. La Ligue Bretagne de Voile se charge ensuite d'harmoniser et de valider ces compétitions déclarées.

### **Programmation des dates du calendrier 2011 :**

1. la FFVoile programme les régates de grade W, 1, 2, 3, 4
2. la Ligue Bretagne de Voile programme les régates de grade 5A du championnat Voile Bretagne Performance. Une réunion régionale d'harmonisation « calendrier » a eu lieu le 7 septembre 2011.
3. les 4 CDV programment les régates de grade 5B des championnats départementaux.
4. les 4 CDV programment les régates de grade 5C des championnats de bassins.

Après avoir pris connaissance des dates, **les clubs organisateurs doivent déclarer toutes leurs régates de grades W, 1, 2, 3, 4 et 5A-B-C.**

### **Les intitulés lors de la déclaration : Pour des raisons de trie internet les indications suivantes sont à suivre « à la lettre » (y compris les majuscules et minuscules) :**

- Pour le championnat Voile Bretagne Performance (5A) l'intitulé à saisir de la régate doit être : « **Championnat Voile Bretagne Performance + série concernée** » ex : pour une régate du championnat Voile Bretagne Performance catamaran l'intitulé sera « Championnat Voile Bretagne Performance catamaran ». S'il y a plusieurs séries l'intitulé sera Championnat Voile Bretagne Performance + série1 + série2.
- Pour les championnats départementaux (5B) : l'intitulé sera « **Championnat départemental + chiffre du département** ».
- Pour les championnats de bassins (5C) l'intitulé sera « **Championnat du bassin ....** ».

### **Procédure de déclaration de compétitions par les clubs à partir de juin 2011 :**

- chaque club déclare directement ses régates à l'adresse suivante : <http://www.ffvoile.net/ffv/sportif>.
  - cliquer en haut à droite sur « identification » et utiliser vos codes réservés
  - cliquer en haut à droite sur « saisie calendrier », puis en page suivante sur « saisie calendrier »
  - cliquer sur « rechercher » les compétitions déclarées et apporter les modifications si nécessaire
  - ou cliquer sur « créer une compétition »
  - compléter les différentes rubriques : **mettre le bon intitulé (voir ci-dessus)**
  - cliquer sur « ajout épreuve » si la compétition accueille plusieurs séries
  - renouveler cette opération pour chacune de vos compétitions programmées en 2010
- Les régates de **grades W, 1, 2, 3, 4** doivent être saisies avant **le 17 octobre 2011**
- Les régates de grade 5 peuvent être saisies toute l'année au moins **30 jours avant le début de la compétition il est conseillé de les déclarer également avant le 17 Octobre 2011.**
- La Ligue Bretagne de Voile doit valider l'ensemble des compétitions déclarées par les clubs.

### **Problèmes récurrents à éviter :**

- Bien remplir toutes les lignes
- Ne pas inscrire les régates multi supports dériveurs en « temps réel D5 ou D6 » mais en « inter séries dériveurs »
- Autoriser les étrangers sur toutes les compétitions même en D3

### **Procédure de déclaration hors délai de compétitions par les clubs :**

- Les régates de grades W, 1, 2, 3, 4 non déclarées avant le 17 octobre ou les régates peuvent être déclarées conformément à la procédure suivante :
  - Télécharger le formulaire de déclaration sur le site de la Ligue à [http://www.voile-bretagne.com/form\\_document/a1318413149b66.doc](http://www.voile-bretagne.com/form_document/a1318413149b66.doc)
  - Remplir le document et le renvoyer par mail à : [pierre.gueutier@wanadoo.fr](mailto:pierre.gueutier@wanadoo.fr) en voile légère ; [jy.courtay@aliceadsl.fr](mailto:jy.courtay@aliceadsl.fr) en voile habitable ; avec une copie à [info@voile-bretagne.com](mailto:info@voile-bretagne.com).
  - La Ligue Bretagne de Voile vérifie et transmet ce document à la FFVoile.
  - La FFVoile prend la décision de validation.

### **Procédure de transmission des résultats de régates à la FFVoile : Tous les résultats de toutes les compétitions déclarées devront être transmis à la FFVoile afin d'alimenter les classements des coureurs FFVoile.**

- En utilisant le logiciel de classement FREG, cliquer sur le bouton rouge de la fenêtre principale afin d'y extraire le fichier export des résultats de la régate
- Aller sur le site FFVoile (calendrier, résultats) et cliquer en haut à droite sur « identification » et utiliser vos codes réservés
- cliquer en haut à droite sur « envoi des résultats », rechercher le fichier export des résultats de la régate et cliquer sur envoi.

A partir de cette année la FFVoile va mettre en place un système d'alerte pour non réception de résultats sous forme de mail qui sera adressé à chaque club organisateur après chaque épreuve, à savoir :

- Un mail au club et président du CC après 3jours.
- Un mail au Club + président du CC + président de la CRA après 15jours.
- Au delà d'un délai de 30 jours les résultats ne seront plus pris en compte.

**Pour les épreuves de grade W à 4 si les résultats ne sont pas renvoyés ou sont incomplets, la compétition pourra être « dégradée » pour la saison prochaine.**

**La Ligue Bretagne de Voile se réserve le droit de procéder de la même manière pour les épreuves de grade 5.**

### **Procédure de demande ou de validation d'un arbitre**

Pour demander ou valider un arbitre, il faut auparavant que la régate soit déclarée au calendrier.

- Aller sur le site de la FFVoile
- Ouvrir le menu « arbitrage » (en bas à gauche sur la page d'accueil)
- Cliquer ensuite sur « désignation accès club » (menu à droite avec un cadenas)
- Entrer votre code utilisateur délivré par la FFVoile
- Choisir ensuite « arbitrage de vos compétitions »
- Puis cliquer sur l'épreuve et sélectionner « ajouter un arbitre »
- Écrire le nom de l'arbitre sollicité, puis valider
- Il se peut qu'un arbitre ait déjà indiqué son souhait son nom apparaît et il suffit de cliquer sur « avis favorable » et valider ensuite

Pour tout renseignement par mail à :

- Voile Légère : Pierre Gueutier : [pierre.gueutier@wanadoo.fr](mailto:pierre.gueutier@wanadoo.fr)
- Voile Habitable : Jean Yves COURTAY : [jy.courtay@aliceadsl.fr](mailto:jy.courtay@aliceadsl.fr)

Par téléphone au : 02 98 02 83 47

BONNE SAISON A TOUS